



# VÉGÉCHITOPROTECH



**Éliciteur naturel des plantes ayant un effet bactéricide et fongicide**  
**Utilisable en agriculture biologique conformément au règlement n°2018/848**

**Le Chitosane fongique est un biopolymère extrait des parois cellulaires de la mycélium d'Aspergillus niger. Il est donc naturellement présent dans l'environnement. VÉGÉCHITOPROTECH (chitosane) est un polysaccharide polycationique linéaire composé de  $\beta$ -D-glucosamine et N-acétyl-Dglucosamine inscrit comme substance de base au niveau Européen.**

**A action préventive, le Chitoprotect végétal® (chitosane) est un produit naturel qui, appliqué préventivement, active les mécanismes de défense de la plante avant que les bio-agresseurs ne puissent infecter le végétal et cela, sans risque d'apparition de résistance et avec une absence totale de résidu et de toxicité pour l'homme et l'animal.**

#### Usages autorisés

**VÉGÉCHITOPROTECH** (substance chitosane), Fonction Phytosanitaire. Eliciteur des défenses naturelles des plantes (SDP) ayant un effet fongicide par la stimulation des mécanismes de défenses naturelles des plantes.

#### Substance active

Substance chitosane, origine fongique Aspergillus niger, substance de base autorisée selon le Règlement Européen CE 848/2018. Règlement d'exécution (UE) 2022/456 de la commission du 21 mars 2022. 2017/2470.

#### Spécifications

Solution de Chitosane 85 % substance active (CAS N° 9012-76-4), concentrée à 2%, à diluer dans l'eau ; Max. 20 mg/kg de métaux lourds.

#### Mode d'emploi

Remplissez à moitié le pulvérisateur d'eau, ajouter la dose nécessaire, agiter, puis compléter avec de l'eau, agiter. Pulvériser sur l'ensemble de la végétation.

#### Méthode d'application par pulvérisation foliaire

ZNT/DAR/DRS/RPD : exempt (Zone de Non Traitement, Délai Avant Récolte, Délai de retour sur Site après traitement, Redevance de Pollution Diffuse)

**Biotech-Nature**

CS 40012 / 30205 BAGNOLS SUR CÈZE Cedex

☎ 04 66 50 54 48



# VÉGÉCHITOPROTECH

CULTURES	APPLICATION		DOSES D'APPLICATION			
	Périodicité	Nombre	Doses à l'Ha (base 100 L d'eau / Ha)			
<b>Baies et petits Fruits</b> Stade bbch09/bbch79	14 jours	4 à 8	2,5L à 5L de produit / ha			
<b>Culture pour l'alimentation animale</b> Stade bbch09/bbch79						
<b>Légumes</b> Stade bbch09/bbch79			1L à 4L de produit / ha			
<b>Céréales</b> Stade bbch09/bbch77	5 à 7 jours	1 à 8	1L à 8L de produit / ha			
<b>Herbes aromatiques</b> Stade bbch09/bbch79						
<b>Betterave sucrière</b> Stade bbch10/bbch92	14 à 21 jours	4 à 8				
<b>Olivier</b> Stade bbch10/bbch79						
<b>Vignes</b> Stade bbch10/bbch79						
<b>Plantes ornementales graminées</b> Stade bbch09/bbch89						
<b>Gazon d'ornement / Golf</b> Stade bbch09/bbch89						
<b>Arbres et arbustes d'ornements</b> Stade bbch09/bbch89						
	Méthode	Période			Nombre d'applications	Dose Pour environ 100kg de semences
<b>Céréales</b>	Pulvérisation des semences ou trempage	Avant de semer			1	50 ml / l d'eau
<b>Pommes de terre</b>			25 à 100ml/l d'eau			
<b>Betterave sucrière</b>						
<p><b>Pour les semences</b>, il est recommandé de laisser tremper les semences dans la solution de <b>Végéchitoprotech</b> durant 2 à 5 minutes avant le semis. Pour les plantations, un trempage des racines peut être effectué durant 5 minutes maximum.</p>						
	Méthode	Nombre d'applications	Dose (/ HL d'eau) traitement post-récolte			
<b>Banane</b> <b>Kiwi</b> <b>Mangue</b> <b>Avocat</b> <b>Melon</b> <b>Ananas</b> <b>Agrumes</b> POST RECOLTE bbch89+	Immersion	1	50 ml			
<p><b>Méthode d'application par traitement post récolte</b> : Immersion, trempage des fruits dans un volume maximum de 2% dans un délai très court de quelques secondes à une minute, ensuite laisser sécher les fruits à l'air amenant une fine pellicule à la surface du fruit les protégeant des pathogènes et bactéries.</p>						

Cette protection suffit, en cas de risque très fort il est recommandé de réduire les intervalles de traitement à 10 jours. **VÉGÉCHITOPROTECH** est compatible avec la plupart des traitements et peut donc être appliqué en mélange avec des agents de Biocontrôle ou produits phytosanitaires autorisés. Pour une application en curatif, la dose hectare recommandée peut être doublée.

En cas de mélange, il appartient à l'utilisateur de respecter toutes les précautions d'emploi et les notices d'emploi mentionnées sur les étiquettes et les notices d'emploi par le fabricant de chaque produit associé.

Les mélanges doivent être mis en œuvre conformément à la réglementation en vigueur.

Il est fortement recommandé de réaliser un test de compatibilité physique préalablement à tout mélange.

**Précautions d'emploi** : Respecter les doses d'emploi. Éviter le contact avec la peau et les yeux, port de lunettes et de gants recommandés. Ne pas avaler. Ne pas fumer. Se laver les mains après usage. Conserver dans l'emballage d'origine à l'abri de la lumière et de l'humidité. Tenir à des températures comprises entre +5°C et + 25°C. Hors de porter des enfants et à l'écart des aliments et boissons, y compris ceux des animaux. Éliminer le contenant conformément aux consignes de tri.